



## Réponse du Conseil d'Etat à un instrument parlementaire

Question Marmier Bruno / Gapany Johanna  
**Statistiques financières sur le site web de l'Afin :  
dernière mise à jour en 2011**

2018-CE-170

### I. Question

Le site web de l'Administration des finances (AFin) contient une rubrique intitulée « Budget, comptes et statistiques financières », dans laquelle se trouve une sous-rubrique intitulée « Données historiques ».

Les dernières statistiques publiées dans cette sous-rubrique datent de 2010 et sont à télécharger en format PDF.

1. Les données historiques seront-elles mises à jour ? Si oui, quand ? Si non, pour quelles raisons ?
2. Dans le Rapport 2018-DFIN-7 du 5 février 2018 sur le postulat 2017-GC-141 Elaboration d'une stratégie cantonale en matière de libre accès aux données publiques (stratégie Open Data), le Conseil d'Etat précisait que « *les services de l'administration cantonale qui publient déjà des données gouvernementales ouvertes sur le portail cantonal fr.ch (ou qui sont sur le point de le faire) peuvent poursuivre leurs initiatives dans le cadre des compétences et attributions qui leur sont dévolues* ».

Il nous importe dès lors de savoir si, lors de la mise à jour des données financières sur le site de l'AFin, les publications répondront aux critères des *données gouvernementales ouvertes*, à savoir des données enregistrées dans un format électronique couramment lisible et structurées pour être traitées directement par un programme informatique.

3. Quand les comptes et budgets de l'Etat seront-ils disponibles sous la forme de *données gouvernementales ouvertes* ?

31 juillet 2018

### II. Réponse du Conseil d'Etat

Dans le cadre de la refonte complète du site internet de l'Etat de Fribourg, le portail <https://fr.ch> a bénéficié d'une refonte en profondeur. Tous les services et toutes les unités administratives de l'Etat ont réexaminé le contenu de leurs pages internet, afin de mieux répondre aux besoins des utilisateurs et utilisatrices. A cette fin, une analyse des besoins externes et internes a été menée. Le projet de refonte a fait migrer les 110 sites et ses quelque 30'000 pages dans un nouveau système de gestion de contenu (CMS). Le CMS open source choisi est Drupal™. Les travaux de migration

ont duré de fin octobre 2017 à fin juin 2018. Juillet et août ont été consacrés à la revue de la qualité rédactionnelle.

Dans ce cadre, l'Administration des finances s'est attachée à reconsidérer l'ampleur et la pertinence des informations mises en ligne, dans un souci de clarté de l'information et de qualité de cette dernière. Les statistiques de fréquentation du site ont également apporté un éclairage quant à l'utilisation effective des informations mises en ligne. Il est apparu que plusieurs indications historiques n'apportaient pas d'informations réellement pertinentes à l'usage courant des pages du site en question, que dès lors certaines de ces indications n'avaient plus été mises à jour depuis plusieurs années. Dans ce sens, les nouvelles pages relatives à l'Administration des finances contiennent des informations mieux adaptées et à jour, s'intégrant dans la nouvelle ligne éditoriale. A relever que les documents relatifs aux comptes de l'Etat et au budget de l'Etat contiennent eux-mêmes plusieurs données historiques, dont la mise à jour est quant à elle permanente.

En ce qui concerne la position du Conseil d'Etat relative à une stratégie en matière de libre accès aux données publiques (stratégie Open Data), le rapport 2018-DFIN-7 sur le postulat 2017-GC-141 Gapagny Johanna / Marmier Bruno expose de manière exhaustive la situation valable au plan cantonal. Par ailleurs, le site <https://opendata.swiss/fr> renseigne sur l'étendue, par domaine et par organisations politiques, de la mise à disposition de données gouvernementales ouvertes en Suisse. Si différents domaines sont aujourd'hui déjà bien fournis, d'autres, comme pour les aspects budgets et comptes des collectivités publiques, sont pour l'instant relativement peu nombreux. A ce titre, la Confédération fait de toute évidence œuvre de pionnière, en publiant régulièrement des données selon les prescriptions relatives aux données gouvernementales ouvertes (OGD).

Par ailleurs, la Conférence des gouvernements cantonaux (CdC) a arrêté le 27 septembre 2018 les lignes directrices des cantons relatives à l'administration numérique (<https://kdk.ch/fr>) ; lignes qui sont autant de recommandations pour les cantons. Le développement de la mise à disposition et de l'accès aux données du secteur public via des plateformes interfédérales est l'une des composantes des champs d'actions retenus par la CdC.

Sur la base de ces éléments, le Conseil d'Etat répond aux questions posées de la manière suivante.

1. *Les données historiques seront-elles mises à jour ? Si oui, quand ? Si non, pour quelles raisons ?*

La nouvelle structuration des pages internet relatives à l'Administration des finances ne contiennent plus les vues relatives aux données historiques évoquées. Il a été jugé préférable de redimensionner les pages en question vers davantage de clarté et de pertinence quant à leur contenu. Les statistiques de consultation et de satisfaction seront régulièrement analysées et le contenu adapté en conséquence.

2. *Dans le Rapport 2018-DFIN-7 du 5 février 2018 sur le postulat 2017-GC-141 Elaboration d'une stratégie cantonale en matière de libre accès aux données publiques (stratégie Open Data), le Conseil d'Etat précisait que « les services de l'administration cantonale qui publient déjà des données gouvernementales ouvertes sur le portail cantonal fr.ch (ou qui sont sur le point de le faire) peuvent poursuivre leurs initiatives dans le cadre des compétences et attributions qui leur sont dévolues ».*

*Il nous importe dès lors de savoir si, lors de la mise à jour des données financières sur le site de l'AFin, les publications répondront aux critères des données gouvernementales ouvertes, à*

*savoir des données enregistrées dans un format électronique couramment lisible et structurées pour être traitées directement par un programme informatique.*

*3. Quand les comptes et budgets de l'Etat seront-ils disponibles sous la forme de données gouvernementales ouvertes ?*

Dans le cadre du rapport précité, le Conseil d'Etat indique qu'au niveau de l'Etat de Fribourg, les fondements formels pour développer les données gouvernementales ouvertes sont déjà posés. La loi sur le guichet de cyberadministration prévoit que, dans le cadre des projets (informatiques) nouveaux et de modifications importantes d'applications existantes, soient utilisées dans toute la mesure utile des solutions uniformes par les organes en charge de la cyberadministration pour les données publiques ouvertes.

En outre, va démarrer tout prochainement un projet de transformation du progiciel SAP, utilisé depuis près de 20 ans pour l'ensemble des tâches liées à l'élaboration budgétaire, à la tenue de la comptabilité et l'élaboration des comptes de l'Etat. La version actuellement utilisée ne sera plus supportée en termes de maintenance d'ici quelques années et ne permet plus - ou plus suffisamment - de répondre à toutes les demandes actuelles et à venir, en particulier en ce qui concerne la digitalisation croissante de l'administration cantonale. Ce projet de transformation du progiciel SAP devrait débiter cette année encore, pour s'achever, pour la partie « finances », en 2020 - 2021. Dans le cadre des travaux en question, la mise à disposition de données gouvernementales ouverte sera traitée, conformément aux recommandations issues de la Conférence des gouvernements cantonaux. Des solutions adéquates seront proposées afin que les publications de données financières sur le site de l'AFin, notamment les comptes et budgets de l'Etat, prennent également la forme de données gouvernementales ouvertes.

*13 novembre 2018*